

Décision

Générale

colonial

Décision n° 670 accordant une permission de rois mois à Abdillahi Houssen.

n° 670

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
27 juin 1950Numéro JO
n° 6 du 30/06/1950Date du numéro
30 juin 1950

VISAS

Vul'arrêté n° 236 du 24 mars 1945 relatif à l'orgauisation et au recrutement au personnel auxiliaire autochtone de la Côte française des Somalis, modifié par les arrêtés n° 116 du 8 février 1947, n° 1138 du 18 octobre 1949 et n° 50 du 18 janvier 1950

Vula demande de permission de trois mois formulée par Abdillahi Houssen, agent de contôle du port, en date du 6 juix 1950

Vul'avis favorable du chef de contrôle du port,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une permission d'absence de trois mois à solde entière est accordée à Abdilahi Houssen, agent de contrôle du port, pour en jouir en Somalifand, à dater du 20 juin 1950. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,CHAMBOREDON.